

Contrôle d'accès en centre de recyclage

Attestation employeur- prêt temporaire de véhicule
Par une collectivité, une association ou un professionnel

Raison sociale
Adresse
Complément d'adresse (immeuble, étage, lieu-dit...)
Code postal Ville
Téléphone Email
Je soussigné Madame / Monsieur
agissant en qualité de
atteste que Madame / Monsieur
Demeurant (adresse actuelle du salarié)
.....
Complément d'adresse (immeuble, étage, lieu-dit...)
Code postal Ville
Utilise notre véhicule immatriculé

Du (date début)au..... (date de fin) *Durée maximale du prêt : 5 jours*
pour déposer des déchets ménagers personnels en centre de recyclage.

Je certifie que l'accès aux centres de recyclage de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole avec le véhicule identifié ci-dessus ne sera effectué que pour des dépôts de déchets ménagers personnels.

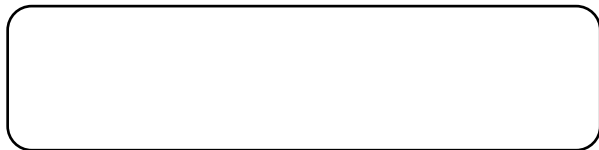
J'autorise les agents des centres de recyclage de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole à vérifier la nature des apports réalisés avec ce véhicule.

Fait à Le

MENTIONS D'INFORMATION LIEES A LA COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES

En respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la Communauté Urbaine LE HAVRE SEINE METROPOLE (CS 70854, 19 Rue Georges Braque, 76600 Le Havre) exploitera les informations recueillies sur ce formulaire pour une finalité de gestion du contrôle d'accès aux centres de recyclage et l'optimisation des services associés. Sur la base légale de la mission d'intérêt public, les données collectées (données d'identification et de domiciliation de l'utilisateur, données d'identification et de catégorisation du véhicule de l'utilisateur, données liées au flux de passage de l'utilisateur) seront communiquées aux seuls destinataires suivants : La direction du cycle du déchet, les services en charge de la relations aux usagers et le prestataire (HORANET) en tant qu'éditeur, intégrateur et hébergeur de la solution de gestion des accès aux centres de recyclage. Les données sont conservées pour une durée de 2 ans pour les statistiques et la prévention concernant les particuliers, administrations et associations, 7 ans pour les statistiques et traitement des contestations concernant les professionnels, 1 mois pour les pièces justificatives et 3 mois pour la capture de la plaque minéralogique. Conformément au droit applicable, vous pouvez accéder aux données vous concernant et solliciter une rectification. Vous ne pouvez supprimer unilatéralement votre compte d'accès au service. En revanche et sous couvert d'un respect de cohérence avec la finalité première d'accès aux centres de recyclage, vous pouvez également demander leur effacement et la limitation du traitement de vos données. Dans ce cas et suivant les durées de conservation prévus, vos données de passage seront conservées au titre des usages statistiques et de l'obligation de prévention. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données à caractère personnel dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données : (Monsieur le Délégué à la Protection des Données, CS 70854, 19 Rue Georges Braque, 76600 Le Havre – ou via courriel : dpo@lehavremetro.fr. **(Attention : merci de ne pas transmettre votre dossier d'inscription et vos pièces justificatives associées)**. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Cachet et signature de l'employeur



Signature du salarié



Votre signature vaut approbation des dispositions ci-dessus